ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 67880

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations exprimées par les candidats inscrits sur liste complémentaire au concours d'entrée 2001 des instituts de formation en soins infirmiers. Alors que la presse s'est fait récemment l'écho du souhait du ministère de recruter des infirmières des pays de l'Union européenne, il lui demande s'il ne serait pas plus judicieux de permettre aux instituts de formation en soins infirmiers d'accueillir un nombre supérieur d'élèves.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67880
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6020